

Un après-Charlie incertain

Après les attentats des 7, 8 et 9 janvier et l'ampleur de la réaction citoyenne, les mesures sécuritaires semblent être l'unique réponse des pouvoirs publics. L'ambition ne serait-elle pas plutôt une réflexion pour comprendre le sens de tels actes, et un travail sur des propositions préventives ?

Jean-François MIGNARD, rédacteur en chef d'*H&L*

AU SOMMAIRE

➤ **Démocratie**
Un après-Charlie incertain

Jean-François Mignard 10

➤ **Liberté de création**
«Exhibit B» : retour sur une polémique sensible

Agnès Tricoire 13

➤ **Handicap**
Loi du 11 février 2005 : 10 ans déjà. Et alors ?

Fabienne Levasseur 18
Denis Mercier

➤ **Santé**
La Case de santé de Toulouse, lieu de citoyenneté active

Jean-François Mignard 20

➤ **Egalité femmes-hommes**
De nouveaux moyens pour parvenir à l'égalité professionnelle

Michel Miné 22

➤ **Données numériques**
Pour une maîtrise citoyenne du Big Data

Gérard Aschieri 25

➤ **Développement durable**
«Mobiliser la révolution des données pour le développement durable»

Jan Robert Suesser 28

Le mercredi 7 janvier 2015, Chérif et Saïd Kouachi font irruption au siège du journal satirique *Charlie Hebdo* et y assassinent onze personnes, dont sept journalistes membres de la rédaction, et en blessent onze autres. Ils abattent une douzième personne dans leur fuite. Ils seront eux-mêmes tués, le 9 janvier, par le GIGN, à Dammartin-en-Goële. De son côté, Amedy Coulibaly assassine le 8 janvier une policière municipale, puis, le lendemain, abat quatre personnes lors d'une prise d'otages à caractère antisémite, dans un magasin casher porte de Vincennes. Il est tué pendant la prise d'assaut par la police, les deux opérations se déroulant presque simultanément. A l'évidence, si l'on suit les trajectoires et les dires des trois assassins, ces actions sont liées et en référence à une dérive sectaire islamiste fondamentaliste.

Ces événements sanglants seront progressivement, au fil de leurs enchaînements, suivis et retransmis en temps réel par les chaînes de télévision d'information en continu, quelquefois sans précautions, leur donnant un écho massif. Dès le premier soir, la

réaction populaire sera impressionnante. Elle fera sortir dans de nombreuses villes de France une foule de citoyennes et de citoyens, avec très vite des pancartes, drapeaux, vêtements arborant le mot d'ordre «Je suis Charlie». Celui-ci deviendra très rapidement la marque symbolique de cette mobilisation, qu'on retrouvera

« Gardons-nous de considérer la réaction républicaine comme une quelconque « union sacrée », taisant toute divergence politique et mobilisant tout un pays entré en guerre dans un « conflit de civilisation ».

affichée un peu partout dans le pays, puis à l'échelle internationale, donnant à ces événements et aux réactions qu'ils ont suscitées un retentissement rarement atteint, grâce notamment à un appui inconditionnel de l'ensemble des moyens de communication. Tout ceci débouchera sur des manifestations particulièrement massives et nombreuses, les 10 et 11 janvier, partout en France, et jusqu'à l'étranger. Avec deux, trois mois de recul, prenons le risque de tirer quelques éléments d'analyse pour tenter d'éclairer des lendemains équivoques d'un événement collectif et émotionnel majeur, aux enjeux sociaux complexes.

C'est d'abord « Charlie ». Et pourtant...

En effet, le marqueur essentiel, celui qui a frappé les esprits, est bien le meurtre du comité de rédaction de *Charlie Hebdo*, quasiment au complet. Si cela correspond à la chronologie des événements meurtriers et à la revendication même de leurs auteurs, la dimension antisémite des meurtres perpétrés par Amedy Coulibaly ainsi que celui d'un membre des forces de



l'ordre, très proches des assassinats qu'a commis Mohamed Merah quelques mois auparavant, a quelquefois été minorée. Cette relative moindre prise en compte s'est réalisée au profit de la mise en avant d'une atteinte insupportable aux principes de la libre expression, du droit à la caricature et au blasphème, vécu comme une agression directe et insupportable à la culture de toute une génération de Françaises et de Français. Ainsi, ont été particulièrement mobilisés les anciens ou toujours lecteurs de la revue, et, plus largement, celles et ceux pour qui cette forme d'humour subversif a pu constituer un élément identitaire fort. Ces derniers ont constitué le corps de la réaction citoyenne qui a vu, dans la soirée du 7 janvier, des rassemblements spontanés – accompagnés quelquefois d'initiatives d'associations représentatives de la société civile (et la LDH au premier titre) sans présence

marquée au plan politique –, silencieux, ou scandant cette soirée collective de vagues répétées d'applaudissements. C'est toujours cette tonalité qui a dominé à l'occasion des initiatives heureuses – et quelquefois malheureuses – prises, suivant les villes, les 10 ou 11 janvier. Heureuses quand le pays a vu se dresser, des grandes métropoles aux petites bourgades, une foule rarement réunie dans l'Histoire, ne laissant aucune place aux mots d'ordre de vengeance, de haine, et mettant en avant les valeurs de démocratie et de fraternité dans une spontanéité citoyenne remarquable. Plus malheureuses quand ces manifestations ont été l'objet de tentatives de récupération politique sous des formes variées : à Paris, avec l'exhibition d'une brochette de responsables politiques étrangers, dont certains peu recommandables au plan du respect des libertés et des droits de l'Homme, ou dans quelques

Le pays a vu se dresser (comme ici, à Toulouse) une foule rarement réunie dans l'Histoire, ne laissant aucune place aux mots d'ordre de vengeance, de haine, et mettant en avant les valeurs de démocratie et de fraternité dans une spontanéité citoyenne remarquable.

villes de province, dans lesquelles on a pu assister à des manifestations cocardières mal venues, et où quelques équipes municipales ont honteusement tenté de tirer à elles le bénéfice de l'événement, comme à Beaucaire ou à Béziers, par exemple.

S'il s'est bien agi là d'une unité nationale et d'une réaction républicaine qui ont pris des proportions particulièrement impressionnantes, gardons-nous de les considérer comme une quelconque « union sacrée », taisant toute divergence politique et mobilisant tout un pays entré en guerre dans un « conflit de civilisation », menée par une barbarie internationale alliée à un ennemi intérieur niché dans nos cités. A cet égard, le glissement d'un « Je suis Charlie » à un « Nous sommes Charlie » a pu donner l'impression qu'un unanimité de façade nous permettrait d'éviter de nous confronter à ce que renvoient ces événements

en termes de causes d'anomie sociale et politique. Notons enfin que cette assignation faite à chacune et chacun de rejoindre, sans condition ni réserve, le « Charlie » collectif et cohésif, a quelquefois été le prétexte à davantage de stigmatisation et d'exclusion que de fraternité et de solidarité.

Une dérive martiale inappropriée

Aborder de façon responsable et sans dégâts pour la démocratie et les principes républicains la cause des maux qui ont pu nous amener à l'impasse sanglante que nous venons de vivre demande en effet une approche inclusive, à l'opposé de ce à quoi souhaitent nous conduire tant les terroristes eux-mêmes que les boutefeux qui prétendent les combattre. Cette dérive martiale, illustrée par les actes islamophobes qui ont émaillé les jours qui ont suivi les attentats terroristes, s'est également traduite par des appels quasi immédiats à toujours plus de contrôle, de répression, de lois et de procédures d'exception. Ayant connu un « 11 septembre à la française », il ne nous restait plus qu'à nous protéger en nous dotant d'un « Patriot act » adapté à nos mœurs...

Il semble à ce jour que le gouvernement a réalisé l'inanité d'une telle posture. Rappelons à ce propos que pas moins de quinze lois ont été adoptées depuis 1986, et que les décrets d'application de la dernière ne sont même pas encore publiés... Les besoins sont plutôt du côté d'une police de qualité et de proximité, en situation de surmonter une réelle déficience de moyens et des erreurs d'analyse. Les réponses sécuritaires seront vaines sans un travail de fond et préventif, qui permette de comprendre comment notre société a pu faire que de tels actes soient commis. A cet égard, les déclarations du Premier ministre évoquant des situations urbaines assimilables

*Aborder la cause
des maux qui ont
pu nous amener
à l'impasse
sanglante que
nous venons
de vivre demande
une approche
inclusive,
à l'opposé de ce
à quoi souhaitent
nous conduire
tant
les terroristes
eux-mêmes que
les boutefeux
qui prétendent
les combattre.*

à des manifestations d'apartheid social, au-delà des remous de forme qu'elles ont pu susciter, semblent aller en ce sens... pour autant qu'elles ne se limitent pas à des postures politiciennes conjoncturelles.

La piste législative semble pour le moment suspendue et arrêtée à la loi antiterroriste du 4 novembre 2014, déjà très discutable au plan du respect des libertés individuelles. En effet, c'est cette dernière qui a permis d'infliger, dans les jours qui ont suivi les attentats, de lourdes peines de prison à des individus alcoolisés ou au raisonnement limité, ayant érécté des provocations sans lendemain, et ceci dans le cadre de procédures de comparution immédiate, dont nous avons déjà dénoncé le caractère expéditif et le traitement discriminatoire qui leur sont associés.

Tout aussi grave, et à tonalité tout autant martiale, a été le traitement infligé par l'Education nationale à des enfants assignés autoritairement, et souvent sans plus d'explication à « être Charlie ». Cette administration a tenu à faire respecter une « minute de silence » généralisée à tous les établissements, souvent sans considération minimum des âges des élèves impliqués et sans préparation pédagogique digne de ce nom. Cette mission impérative a été attribuée à des enseignants généralement désarmés qui ont, tant bien que mal, tenté de faire leur travail en discutant avec leurs élèves, pour certains pris dans de douloureux conflits de loyauté, répondant à leurs interrogations, démontant les préjugés et les incompréhensions. A la surprise générale, l'initiative kafkaïenne a connu des ratés... et les sanctions sont tombées, grotesquement disproportionnées, marquant ainsi enfants, jeunes, familles et quelquefois fonctionnaires mêmes de l'Education nationale, comme à Poitiers, où un professeur de philosophie a été suspendu pour propos

déplacés... qui ne lui ont pas été communiqués.

Faut-il que nous ayons si peur d'une partie de notre jeunesse et si peu confiance dans les agents de l'Etat, pour la maltraiter ainsi ? On pourrait multiplier ainsi les exemples de ce que la peur et l'incompréhension de la violence sociale qui baignent nos sociétés amène de raidissement stérile et contreproductif dans les postures et les décisions publiques. Pourtant, il va falloir reprendre la main sur l'émotion qui nous a individuellement et collectivement gagnés, à l'occasion de ces événements d'une violence inouïe.

Remettre le social à l'ouvrage

Ces actes, pour délirants qu'ils soient sous certains aspects, ont aussi un sens sur lequel nous allons devoir réfléchir et débattre collectivement. Il faut que de ce débat sortent des orientations de politiques publiques qui prennent à bras-le-corps la multiplication des discriminations et la progression des inégalités, la montée des racismes de toutes sortes, les tensions communautaires, l'état de la justice et des rapports entre la police et la population des quartiers populaires.

La Ligue des droits de l'Homme poursuivra sa tâche d'association de défense et de promotion des droits et des libertés, avec l'esprit d'indépendance et de responsabilité qui l'a toujours caractérisée. Et si elle est disponible pour proposer, discuter, participer avec les pouvoirs publics et toutes les composantes de la société civile, ce ne sera pas dans une perspective de laisser faire le temps. S'il faut des mesures d'éducation et de prévention, elles n'auront de sens qu'en s'inscrivant dans une perspective permanente de promotion de la citoyenneté, sur une base d'égalité et de fraternité, et où la laïcité doit être au service du « vivre ensemble » et non de l'exclusion de certains. ●